



Arcachon
expansion

TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCÉ



Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le

ID : 033-439504960-20250923-2025092304-DE

S²LO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Mardi 23 septembre 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, MAUPILE, THE

Messieurs PUJOL, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, TREUIL

Pouvoirs :

MR CAVOLI a donné POUVOIR à Mr LUMMEAUX

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames FOULON, LAFONTAINE, DUBROCA

Messieurs BONNIN, CAVOLI, DAVID, DELEPAUX, MONS, SEGURA, FANARA

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2025092304 : MISE EN CONCURRENCE POUR L'INSTALLATION D'UN MANEGE « GRANDE ROUE »

L'attractivité touristique de la Ville d'Arcachon, justifie le développement d'animations itinérantes pour favoriser la découverte de la station balnéaire.

Les achats d'Arcachon Expansion doivent respecter les grands principes fondamentaux de la commande publique à savoir, la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Une annonce est parue sur notre site internet www.arcachon.com le 19 août 2025 pour la venue de la grande Roue au 4^{ème} trimestre 2025 (dates non définies à ce jour).

« Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la venue d'une Grande Roue sur la Place Peyneau d'Arcachon. »

Aucune candidature reçue

Aucune offre n'étant parvenue à la date limite de remise des offres fixée par le cahier des charges de la consultation, une procédure de gré à gré a été engagée et a conduit à retenir pour la grande Roue la SARL VATONNE.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M LUMMEAUX**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **APPROUVER la délibération**
- **AUTORISER Madame la Directrice Générale à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°4 concernant la mise en concurrence pour l'installation d'un manège « grande roue »

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le mardi 23 septembre 2025
Bernard LUMMEAUX
Vice-Président de la Régie Arcachon
Expansion

